

ANNEXE C

RÉPONSES DES TIERCES PARTIES AUX QUESTIONS DU GROUPE SPÉCIAL

Table des matières		Page
Annexe C	Réponses des Communautés européennes aux questions posées par le Groupe spécial à la réunion avec les tierces parties	C-2

ANNEXE C

RÉPONSES DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES AUX QUESTIONS POSÉES PAR LE GROUPE SPÉCIAL À LA RÉUNION AVEC LES TIERCES PARTIES

(24 février 2003)

Question n° 1

référence appropriée en ayant recours aux conditions et modalités présentées par d'autres marchés.

3. Les sous-questions a) et b), telles que les Communautés européennes les comprennent, reposent sur une distinction entre les circonstances dans lesquelles les prix ne sont pas fiables et les circonstances dans lesquelles les prix n'existent pas. Les Communautés européennes font observer que le membre de phrase "prix ou coûts n'existent pas ou ne sont pas fiables" qui figure dans le préambule est simplement un exemple de circonstances dans lesquelles il faudrait utiliser les conditions et modalités qui prévalent sur le marché d'un autre pays ou sur le marché mondial conformément au dispositif de l'article 6 d) ii) du Règlement (CE) n° 2026/97 du Conseil.

4. Pour ce qui est de la question des circonstances dans lesquelles il sera nécessaire d'avoir recours aux conditions et modalités qui prévalent hors du marché du pays exportateur, les Communautés européennes regrettent de ne pas pouvoir indiquer plus précisément les circonstances dans lesquelles il serait constaté que les critères énoncés à l'article 6 d) du Règlement (CE) n° 2026/97 du Conseil, tel qu'il a été modifié, seraient respectés, parce que ces critères sont entrés en vigueur en novembre 2002 seulement et n'ont pas encore été évalués dans des enquêtes proprement dites.

Question n° 2

Selon les CE, existe-t-il des conditions du marché lorsque les pouvoirs publics dominent le marché, en raison de leur emprise sur le marché, et lorsque les intervenants du secteur privé qui sont présents sur le restant du marché sont de simples preneurs de prix? Selon les CE, les prix des intervenants du secteur privé en pareilles circonstances sont-ils fiables pour ce qui est de définir les conditions du marché dans le pays?

Réponse

5.

7d9.Tw (repositseyse) Tj ET 72 417.75 38.25 0.75C0 -

0.3t 0.00 excep2 51nnl 0ore lusdee51 dans le 038 205 Tw () 17.75 38.25 0.75C06nt (CE 9our ce qpays? Tc 0.392026 Tw (

